



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dépistage du chlordécone dans la population et santé publique outre-mer

Question écrite n° 11369

Texte de la question

Mme Manuëla Kéclard-Mondésir attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le fait que les outre-mer font face à des enjeux particuliers de santé publique alors même que la pénurie de médecins se fait cruellement ressentir dans certaines zones. Au surplus certaines situations sont paradoxales : à titre d'exemple, alors que 80 % des terres sont polluées par le chlordécone, il n'existe pas de politique publique systématique et gratuite de dépistage chez la population, notamment à risque. Ainsi les analyses se font à la seule demande et au coût personnel des patients (140 euros). Elle lui demande en conséquence les mesures de politique de santé publique qu'elle compte mettre en œuvre dans ce cas.

Données clés

Auteur : [Mme Manuëla Kéclard-Mondésir](#)

Circonscription : Martinique (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11369

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 17 janvier 2022

Question publiée au JO le : [31 juillet 2018](#), page 6793

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)